

Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

REUNION DU 09/12/2025

DECISION N° 20251209_B_127

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET

Etait excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance :
Objet : Convention de versement du soutien au Service Public de la Petite Enfance (SPPE) à passer avec la commune de Saint Didier en Velay**

Le Bureau,

N° 20251209_B_127 Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de versement du soutien au Service Public de la Petite Enfance (SPPE) à passer avec la commune de Saint Didier en Velay au titre de l'année 2025, renouvelable tacitement si le SPPE est reconduit,
- Autorise le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 09 décembre 2025

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20251209-20251209_B_127-AU
Reçu le 12/01/2026